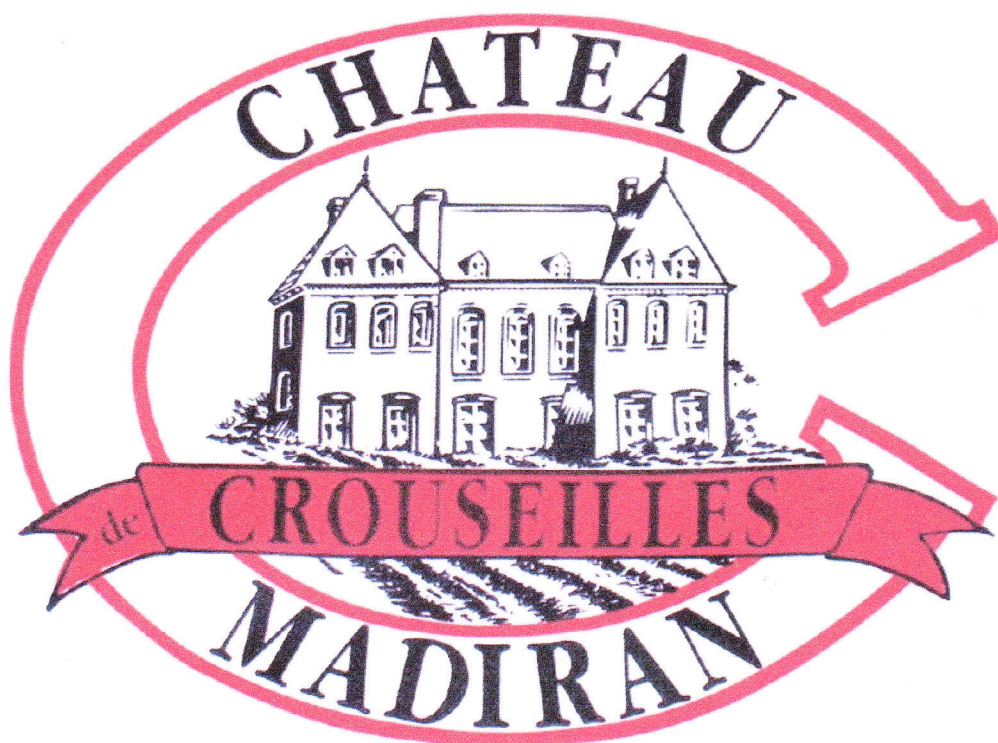


COMMISSION CYCLISTE DES HAUTES PYRENEES



TOUR CYCLISTE DU MADIRANAIS Edition 2014

ORGANISE PAR LE CYCLO-CLUB DE MADIRAN
REGLEMENT





Fédération des Œuvres Laïques des
Hautes-Pyrénées
1 rue Miramont
65000 Tarbes
☎ : 05 62 44 50 55

Epreuve intitulée : **Tour du MADIRANAIS**

Date : **13 avril 2014**

Club Organisateur : **CYCLO CLUB DU MADIRANAIS** ☎ **06.84.25.91.42**

Lieu de départ : **CROUSEILLES**

Lieu de remise des dossards : **CROUSEILLES**

				Peloton UFOLEP		Peloton UFOLEP	
	Minimes	Cadets	Feminine	Catégories 1-2		Catégories 3-GS	
Heure des dossards 13/04/2014				8h	8h	8h	8h
Heure de départ 13/04/2014							
Etape du Matin				9h30	9h30	9H35	9H35
Etape Après-Midi				15h	15h	15h05	15h05
Kilométrage							
Etape-1 Matin				53Km 5	53Km 5	53Km 5	53Km 5
Etape-2 Après-Midi				71Km	71Km	71Km	71Km

Circuit de : voir détail sur les feuilles annexes

LIEU de DEPART :13/04/2014 Matin, à **Crouseilles**

LIEU de DEPART :13/04/2014 l'après-midi, à **Crouseilles**

Tout participant reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement, en accepter les clauses dans son intégralité et accepter les risques normaux et fréquents liés à la pratique du vélo, tels que les chutes individuelles ou collectives. Respect des règles du code de la route (avec les signaleurs) et le port du casque est obligatoire.

Engagements – Adresse : **M. Tortigue Jean** ☎ **06.84.25.91.42**
15 Route de Bétracq
65700 Madiran

Récompenses : **Bouquets – Maillots - Coupes – Bouteilles de Madiran**



TOUR DU MADIRANAIS 13 avril 2014

1. Placé sous l'égide et en accord avec les règlements de l'UFOLEP, cette épreuve est ouverte aux coureurs affiliés à cette fédération dans les catégories **1.2.3.GS**.
2. Elle sera courue par des coureurs individuels, pour les voitures suiveuses par équipe de 3 coureurs minimum. Chaque coureur devra signer la feuille de présence avant le départ de chaque étape. (Les coureurs individuels pourront se regrouper dans une même équipe).
3. Le port du casque est obligatoire. Cette épreuve se déroule sur voie publique ouverte, chaque participant est tenu de respecter le code de la route, d'emprunter les parties droites de la chaussée, ne pas prendre les rond-points en sens inverse.
4. Les commissaires désignés ont le pouvoir de sanctionner, voire d'exclure sur le champ, et d'ôter son dossard à tout concurrent ne se conformant pas au règlement (non-respect du code de la route, etc...).

5. Il sera établi à l'issue de chaque demi étape :

Un classement général au temps :

- Le premier de la course (**1.2**), recevra un maillot **jaune** distinctif, celui des 2^{ème} un maillot **violet**.
- Le premier de la course (**3.GS**), recevra un maillot **rose** distinctif, celui des GS un maillot **rouge**.

Pour les deux pelotons **UFOLEP** un classement du meilleur grimpeur (sur 5 coureurs), selon barème fixe. Le premier recevra un maillot à **pois**

Pour le peloton des **1.2** un classement du meilleur sprinter (sur 5 coureurs), suivant barème fixe. Le premier recevra un maillot **vert**.

Si malgré cela plusieurs coureurs se trouvaient classés dans le même temps, le cumul des places obtenues aux trois étapes départagerait ces derniers, si cela ne suffisait pas la victoire serait attribuée à celui ayant la meilleure place aux arrivées d'étapes.

Un classement par équipe par addition des temps des 3 meilleurs coureurs de l'équipe. Il

servira ~~seulement~~ ^{ère} pour l'attribution des numéros d'ordre des voitures suiveuses (1 par équipe). Pour la 1^{ère} étape, les N° d'ordre seront attribués par tirage au sort sauf pour l'équipe du club organisateur (N°1).

6. Tous les coureurs et suiveurs devront se conformer aux exigences du code de la route et respecter les consignes données par les officiels de la course.



7. Chaque directeur sportif devra impérativement garder la place qui lui a été attribuée jusqu'à l'arrivée sauf en cas de dépannage (il pourra monter jusqu'à l'arrière du peloton) : ces deux opérations ne pourront se faire que sur ordre des commissaires qui seront seuls apte à juger en fonction de la configuration (virages, descente, route étroite à exclure.)
8. A l'arrivée de chaque étape, des déviations seront mises en place à l'intention des voitures suiveuses. Ces déviations devront être respectées. La direction de l'épreuve décline toute responsabilité en cas d'accident(s) causé(s) par la faute d'un suiveur.

Les engagements écrits doivent parvenir avant le **01 avril 2014**

Chez : **Jean Tortigue 15 route de Bétracq 65700 Madiran**

Fournir la fiche d'engagement dûment complétée, **ne seront pris en compte que les engagements accompagnés du règlement à l'ordre du Cyclo Club du Madiranaise**, se détaillant comme suit :

25€ par coureur (repas + dossard **indissociables**).

13€ le repas par accompagnateur (Directeur sportif, mécanicien, familles, amis etc.)

Vous pourrez prendre les tickets repas le matin même au départ. Si possible, téléphoner avant le **10 avril 2013 à Jean Tortigue - 05.62.31.96.92 ou 06.84.25.91.42**

NB : Les voitures suiveuses devront posséder une Cibie.



CYCLO CLUB du MADIRANAIS
TOUR DU MADIRANAIS 13 avril 2014
RECOMPENSES AUX ARRIVEES D'ETAPES

1^{ère} étape peloton 1.2 **:

- 1 bouquet + 1 maillot **jaune** au vainqueur.
- 1 maillot **violet** au premier 2^{ème} catégorie.
- 1 maillot à **pois** au meilleur grimpeur
- 1 maillot **vert** au meilleur sprinter

1^{ère} étape peloton 3.GS **:

- 1 bouquet + 1 maillot **rose** au vainqueur
- 1 maillot **rouge** au premier GS
- 1 maillot à **pois** au meilleur grimpeur.

**** Les maillots ne seront pas cumulables**

2^{ème} étape :

- 1 bouquet au vainqueur de la course du peloton **1.2**
- 1 bouquet au vainqueur de la course du peloton **3.GS**



CYCLO CLUB du MADIRANAIS
TOUR DU MADIRANAIS 13 avril 2014
PRIX ET RECOMPENSES AU CLASSEMENT GENERAL FINAL

peloton 1.2 ** :

- 1 bouquet + 1 maillot **jaune** au vainqueur + 1 coupe
- 1 maillot **violet** au premier 2^{ème} catégorie.
- 1 maillot **vert** au meilleur sprinter
- 1 maillot à **pois** au meilleur grimpeur.

peloton 3.GS ** :

- 1 bouquet + 1 maillot **rose** au vainqueur + 1 coupe
- 1 maillot **rouge** au premier GS.
- 1 maillot à **pois** au meilleur grimpeur.

**** Les maillots ne seront pas cumulables**

Tous les prix sont donnés en bouteilles de Madiran.



CYCLO CLUB du MADIRANAIS
TOUR DU MADIRANAIS 13 avril 2014
Fiche d'engagement
(Individuel / Equipe) (*)

Club : _____

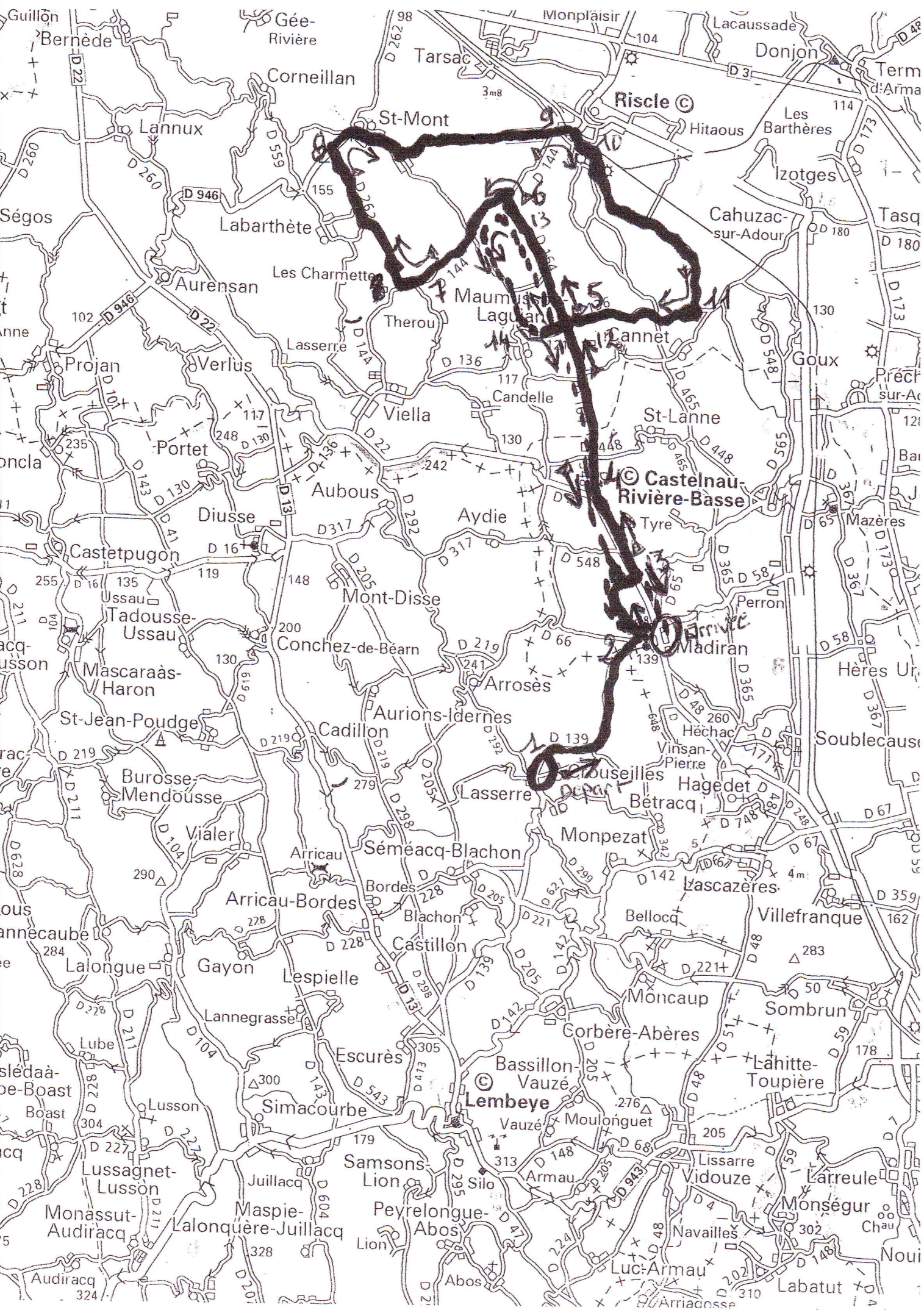
COUREUR(S)

Nom	Prénom	Catégorie	N° de Licence UFOLEP

Directeur sportif (Nom et Prénom) : _____

Mécanicien (Nom et Prénom) : _____

(*) Les engagements ne seront effectifs qu'accompagnés du paiement.



TOUR DU MADIRANAIS 2eme ETAPE 13/04/14

VILLAGES	KM	ROUTES	DIRECTION	POSTE	HORAIRE	POINT
CAVE CROUSEILLES	0	D292	ARROSES		15H	DEPART
ARROSES	4.1	D219	T à Gauche	11		
Bas d'AURIONS	4.5	D219	T à Droite	12		
MONT DISSE	7	D205		13	15H11	Point CHAUD
Vers DIUSSE	9.7	D205	T à G	14		
Vers LEMBEYE	10.7		T à G	15		
DIUSSE	11	D16	T à D	16		
Haut de DIUSSE	11.8		T à D	17	15H20	Prix MONTAGNE
Vers PORTET	13.6	D41	MONCLA	18		
	15	D143	T à D		15H32	Point CHAUD
Vers VIELLA	21.7	D22	T à D	19		
Vers PORTET	25.7	D136	T à G	20		
DIUSSE	28.8	D205	T à D	21	15H45	
MONT DISSE	29.8	D205				
Vers LEMBEYE	38	D205	T à D			
SEMEACQ	39.7	D205	Stop Broucaret	22		
Vers LEMBEYE	40.4	D139	T à D	23	16H05	
Vers CORBERES	40.6	D205	T à G	24		
CORBERES	42.3	D205	T à G	25		
Vers BASSILLON		D142	T à D	26		
Vers VIDOUZE	46.9	D68	T à G	27		
	47.7		T à G		16h18	Prix MONTAGNE
VIDOUZE	48.5	D943	T à G	28		
Vers LASCAZERES	49.6	D48	T à G	29		
Vignoble MUR	53				16H28	Point CHAUD
LASCAZERES	56.7		T à G	30		
Vers MONPEZAT	56.9	D67			16H53	Prix MONTAGNE
Vers BETRACQ	59.9	D143	T à D	31		
BETRACQ		D648				
		D48	T à G	32		
MADIRAN	66		T à G	33	16H55	
CROUSEILLES	71	D58 6D139			17H10	ARRIVEE

